

Écho Réseau



Secret dévoilé, secret partagé

Dans la relation de soin, quelle que soit notre profession, nous tissons une relation à l'autre, une relation de confiance où la confiance peut naître, surtout dans les moments de vulnérabilité, et notamment au moment du mourir... Cette confiance qui peut permettre la confiance pose alors la question du secret. L'obligation du secret s'impose, en ne dévoilant pas l'intimité de la vie de l'autre. « Je ne peux pas trahir la parole de cette personne qui me fait confiance, je suis soumis au secret professionnel » sont des paroles entendues, en même temps que « c'est nécessaire de se dire les choses, on travaille en équipe ». La transmission des informations personnelles est questionnée dans la pratique palliative où l'interdisciplinarité, l'accompagnement du patient dans sa globalité, aide à prendre soin.

Le secret est communément entendu comme le fait ou la chose « qui n'est connu que d'un nombre limité d'individus, qui doit être tenu caché des autres » (Dictionnaire Le Robert).

Le secret partagé ne révèle pas le secret au grand jour, il maintient le caractère confidentiel. Et toute la difficulté pour le soignant réside dans le partage ou non de l'information, au risque de rompre un lien de confiance préalablement établi.

Recevoir une confiance implique une responsabilité et peut parfois mettre à mal le professionnel qui la reçoit, de par la résonance avec ses émotions et son histoire personnelle. Car le secret n'est pas livré au professionnel en raison de sa fonction (autrement dit, on ne se confie pas qu'au psy) mais bien parce qu'il entretient une relation de confiance avec lui. Et que dois-je faire de ce secret ? Est-il trop lourd à porter ? Est-ce que j'ai le droit d'en parler ?

Ricoeur¹ parle de « l'intention éthique » pour guider les professionnels vers ce qui est juste dans la relation d'aide. Est-ce que cette information est nécessaire ? En quoi cette information va-t-elle aider l'équipe à mieux soigner le patient ? Est-ce que cela peut nuire ?

Les équipes manquent parfois d'information et de formations à ce sujet et peuvent se retrouver dans l'embarras face au secret. Et dans cette société de l'efficacité et de la transparence, rappelons qu'il est indispensable de se poser pour réfléchir à ces questions éthiques. Est-ce que le partage du secret se fait dans l'intérêt du patient ? Est-ce que je partage les informations avec discernement, de façon proportionnée aux enjeux ? Ni insuffisamment en ne communiquant pas des informations essentielles, ni excessivement en ne respectant pas la vie privée et la dignité de la personne ?

Ce numéro, avec le témoignage d'une équipe pluridisciplinaire et une réflexion sur le secret partagé, nous aidera à nous guider dans ces questionnements, en trouvant l'équilibre, toujours fragile et délicat de l'accompagnement en soins palliatifs.

Nelly DAVID, *Psychologue*
EHPAD La Haute Mitrie
CCAS de Nantes

« Les secrets sont des piments au bout de la langue. Tôt ou tard, ils mettent la bouche en feu »

CHRISTIAN BOBIN

Comité de rédaction

Aurélia DARMANIN,
Assistante administrative,
COMPAS

Énora DELAMARRE,
Infirmière,
Maison d'Accueil Spécialisée,
DIAPASON

Béatrice FOREST,
Psychologue libérale

Joséphine HASY,
Aide-soignante

Isabelle LAFONT,
Infirmière,
COMPAS

Cécile PICAUD,
Médecin,
COMPAS

Ronan ROCHER,
Documentaliste,
COMPAS

Coraline VIGNERAS,
Médecin Coordinateur,
COMPAS

Sophie RIVIÈRE DE PRÉCOURT,
Psychologue clinicienne,
Hôpital Privé du Confluent

1 - Paul Ricoeur : philosophe Français, auteur notamment de « soi-même comme un autre ».

RÉFLEXION

Le secret : qu'en faire en équipe ?

Les professionnels côtoient au quotidien la souffrance, la perte d'espoir, la perte de sens lors de leurs accompagnements des personnes en situation palliative. Ces dernières, à la recherche d'une dimension humaine, viennent chercher un témoin qui puisse les entendre. Notre présence et notre écoute créent un espace de ren-contre, où la confiance se tisse peu à peu pour construire une relation entre soignant et soigné. Cette confiance induit le respect de l'autonomie de la personne malade à décider et à délivrer ou pas des informations la concernant.

Nous sommes tous tenus au secret professionnel, y compris sur tout ce que nous voyons, entendons, surprenons, comprenons ou devinons...

Pourtant, dans la tension et le rythme accéléré du quotidien des équipes, nous transgressons souvent inconsciemment l'intime par des jugements, des échanges sur les conflits avec les familles, des informations par téléphone, dans l'ascenseur ou le couloir.

Par la loi du 4 mars 2002, le législateur autorise le partage d'information dans une équipe de soins entre professionnels soignants et étend ce partage aux professionnels du médico-social et du social par la loi du 20 juillet 2016, sans que le patient ait besoin d'en être informé.

L'article 1110.4 précise que la personne doit être informée de tout partage d'informations la concernant et « peut exercer

à tout moment son droit d'opposition à l'échange ». Ce droit d'opposition s'applique donc seulement pour les partages hors équipe de soins. Concernant les bénévoles d'accompagnement, la législation stipule « qu'ils ne font pas partie de l'équipe soignante mais collaborent avec elle » et « ne participent pas aux staffs professionnels, sauf sur invitation »¹.

Secret professionnel, confidentialité, partage d'information à caractère secret communément appelé « secret partagé », sont des notions connues des professionnels mais qui, vécues dans la réalité du terrain, peuvent être sources d'interrogations et d'inquiétudes : Quelle est la pertinence de cette information dans l'accompagnement du patient ? Quelles conséquences peut-elle avoir ? Comment soutenir le poids de certaines confidences ? Qu'est-ce qui autorise à dire ce qui relève de l'intime ? Quel est notre objectif ? Aucun de nous n'est à l'abri d'être attiré par de la curiosité voire du sensationnel, c'est pourquoi les professionnels doivent rester attentifs à ce qu'ils partagent ou pas.

Comment faire avec un patient qui me confie un secret et qui exige qu'il ne soit pas divulgué aux autres membres de l'équipe ? Le soignant peut se sentir comme « prisonnier » dans le secret d'une confidence. Cela peut engendrer en premier lieu un malaise pour lui et un inconfort vis-à-vis de sa propre équipe.

Sans doute est-il important de mesurer le processus de réflexion de cette demande de secret exigée par le patient en ouvrant le dialogue avec lui pour qu'il prenne conscience des enjeux d'un partage d'informations : éclairer le projet de soins sans pour autant raconter en détail son secret. Il s'agit de ne transmettre que les éléments nécessaires à cet éclairage permettant une meilleure compréhension de ce qu'il vit et de le rassurer. Par exemple, dire « il a vécu beaucoup de choses au cours de sa vie, ce qui rend les soins d'hygiène compliqués » sans nommer plus de détails.

Prendre le temps de réunions d'équipe et/ou analyser nos pratiques avec un tiers extérieur, permet de poser la réflexion sans pour autant révéler le secret, ni tout savoir, ni tout comprendre, ni tout résoudre. Cela favorise une prise de recul pour mieux saisir ce qui se joue dans la relation avec la personne, tout comme ce qui nous bouscule au niveau émotionnel. Nos accompagnements n'en seront que plus ajustés en faisant au mieux avec notre sentiment d'impuissance, d'impossible.

Cette thématique du secret est complexe et nécessite de s'appuyer sur le cadre législatif. Le secret professionnel doit être considéré comme un outil qui renvoie chacun à sa responsabilité personnelle et professionnelle, questionnant d'une part le sens de ses actions et d'autre part, les limites nécessaires au respect de l'autre.

Isabelle LAFONT, infirmière
et Coraline VIGNERAS, médecin

Partage d'informations entre les ÉQUIPES DE SOINS, MÉDICO-SOCIALES ET SOCIALES

« Un professionnel peut échanger avec un ou plusieurs professionnels identifiés des informations relatives à une même personne prise en charge, à condition qu'ils participent tous à sa prise en charge et que ces informations soient strictement nécessaires à la coordination ou à la continuité des soins, à la prévention ou à son suivi médico-social et social » (art. L. 1110-4, II).

« Lorsque les professionnels appartiennent à une même équipe, ils peuvent partager des informations qui sont strictement nécessaires à la coordination ou à la continuité des soins ou à son suivi médico-social et social. Ces informations sont réputées confiées par la personne à l'ensemble de l'équipe.

Le partage entre des professionnels ne faisant pas partie de la même équipe de soins, d'informations nécessaires à la prise en charge d'une personne requiert en revanche son consentement préalable, recueilli par tout moyen, y compris de façon dématérialisée. » (art. L. 1110-4, III).

Code de santé publique article L1110-4

(Modifié par la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé)

Respect de la vie privée

« Toute personne prise en charge par un professionnel, un établissement, un réseau de santé ou tout autre organisme participant à la prévention et aux soins a droit au respect de sa vie privée et du secret des informations la concernant »

Code de santé publique :
Art. L. 1110-4 alinéa 1^{er}

TÉMOIGNAGE

Un projet secret, une douleur muette

L'accompagnement silencieux vers l'euthanasie en Belgique

Atteinte d'une maladie neurodégénérative incurable depuis son adolescence, elle est accompagnée dans son quotidien par une équipe pluri professionnelle (AVS, Auxiliaires de Vie, Kinésithérapeute, Orthophoniste, Infirmières...) ainsi qu'une équipe de coordination.

Son corps l'abandonne peu à peu, et les souffrances autant psychiques que motrices s'intensifient, elle prend alors une décision que peu osent exprimer. Par crainte d'affronter le jugement, les émotions des autres, elle décide de conserver ce projet secret mais pas pour tous!

Pendant des mois, nous trois avons vacillé entre confidences de la patiente et inquiétudes des équipes de proximité. Comment tenir une telle place? Ne rien dire, est-ce mentir?

Vient alors le départ pour « son dernier voyage, son grand et dernier projet » comme elle le nomme. Pour les professionnels du quotidien, ce n'est qu'une petite pause loin du poids de la maladie, un séjour en Belgique avec sa famille. Pour chacun, il y a eu ce dernier instant auprès d'elle, sans s'imaginer que c'était le dernier. Mais nous, nous le savions et avons eu ce temps.

La révélation

Arrivée en Belgique, elle révèle son secret par mail : choc pour les professionnels qui prennent connaissance de la vérité trop tard, une fois qu'elle est partie pour toujours.

D'abord, l'incompréhension. Ensuite, la tristesse. Et cette question : comment lui dire au revoir comme il faut?

Un choix personnel, une question universelle

Avait-elle raison de cacher son choix? Fallait-il qu'elle les prévienne, leur donner la possibilité de lui dire adieu? Était-ce la seule manière d'aller au bout de son combat, sans confrontation ni obstacles?

L'impact du secret sur l'accompagnement

Un tel secret dans une équipe peut provoquer des émotions diverses telles que la trahison, la culpabilité et l'incompréhension. Cela a amené des discussions profondes et un questionnement sur les limites de l'accompagnement, la place du consentement et le devoir d'information.

En quoi cette expérience nous enseigne-t-elle? Telle est la question qui se pose aujourd'hui pour nous, et que nous avons décidé d'ouvrir.

L'infirmière et l'ergothérapeute
d'une équipe d'accompagnement.

COIN CULTURE

Yōkai - le monde des esprits de Eric Khoo.

Sortie le 26/02/2025

Synopsis : Claire, une célèbre chanteuse, s'envole au Japon pour un dernier concert à guichet fermé. Lorsque le concert prend fin, sa vie sur terre s'arrête aussi. Une nouvelle vie inattendue s'offre alors à elle : un au-delà dans lequel Yuzo, l'un de ses plus grands fans, l'attend.

Un secret de Philippe Grimbert

Souvent les enfants s'inventent une famille, une autre origine, d'autres parents.

Le narrateur de ce livre, lui, s'est inventé un frère. Un frère aîné, plus beau, plus fort, qu'il évoque devant les copains de vacances, les étrangers, ceux qui ne vérifieront pas... Et puis un jour, il découvre la vérité, impressionnante, terrifiante presque. Et c'est alors toute une histoire familiale, lourde, complexe, qu'il lui incombe de reconstituer. Une histoire tragique qui le ramène aux temps de l'Holocauste, et des millions de disparus sur qui s'est abattue une chape de silence

Après de Raphaël Meltz

C'est l'histoire d'une disparition. D'un amour qui se brise; du vide qui touche brutalement toute une famille. Mais ce n'est pas que cela. C'est aussi le récit de l'absence, de l'autre côté. Que se passe-t-il quand on n'est plus là? Que vivent ceux qui sont restés? Et comment réussir à s'en aller? C'est une expérience qui vaut pour chacun. Accepter le vide laissé par toutes les personnes qui nous manquent. Réussir à composer avec le flux arbitraire des destins. Garder en soi cet espoir tenace de ne pas tout perdre, de toujours aimer.

Another End de Piero Messina.

Sortie le 28/05/2025

Synopsis : Après avoir survécu à l'accident qui a coûté la vie à l'amour de sa vie, Sal ne parvient pas à faire son deuil et ne vit plus que dans ses souvenirs. Sa sœur, Ebe, lui suggère de se tourner vers Another End, une nouvelle technologie qui promet d'atténuer la douleur de la séparation en ramenant brièvement à la vie la conscience de ceux qui sont morts. Sal retrouve ainsi l'âme de Zoé au travers d'une autre femme. Ce qui était brisé semble alors se reconstituer.

EXTRAIT

Les bruits qui courent sur Marine ont empiré, et arrivent de toutes parts : maintenant elle a le sida, c'est mon masseur qui me l'a appris, il le tient de son chef de clinique. Un jour un informateur colporte qu'elle l'a attrapé en se piquant avec son frère, qui est un petit junkie, le lendemain une autre source d'information assure qu'elle a été contaminée lors d'une transfusion de sang, un troisième écho le lui refilera par son amerloque à la noix, qui est un partouzeur bisexuel de première, et cetera. Le sida de Marine, qui, je dois l'avouer maintenant, m'a fait plaisir, non en tant que rumeur mais en tant que vérité, et non tant par sadisme que par ce fantasme que nous étions définitivement ligués, nous que certains avaient dits frère et sœur, par un sort commun, finit par infiltrer les journaux, ma radio annonça qu'elle avait été hospitalisée à Marseille, une dépêche de l'AFP fit tomber sa mort sur les téléscripteurs de toutes les rédactions. Je voyais Marine à bout de souffle, traquée, fuyant jusqu'à Marseille pour prendre un bateau à destination de l'Algérie, où son père était né, et se faire enterrer comme lui, selon les lois musulmanes, dans trois draps à même la terre. Je revoyais ses longs cheveux factices de poupée Barbie. Je revoyais ses poignets bandés à l'hôpital américain, où l'on venait de lui faire une transfusion. Et je n'avais jamais tant aimé Marine. Elle ne tarda pas, épaulée par son avocat, à intervenir au journal télévisé de 20 heures pour couper court à la rumeur, affirmer, un témoignage médical à l'appui, qu'elle n'était pas malade, mais qu'en même temps elle était navrée de trahir le camp des malades, et de devoir s'afficher comme ça dans celui des bien-portants.

À l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie
Hervé Guibert, 1990



31^e Congrès annuel de la SFAP

18 au 20 juin 2025

Grand Palais
Lille

Journée régionale des Soins Palliatifs et d'Accompagnement - Pays de la Loire

Jeu. 22 mai 2025

Espace Mayenne
Laval

**Journée Régionale
des Soins Palliatifs
et d'Accompagnement
PAYS DE LA LOIRE**

Organisée par les équipes de soins palliatifs
des Pays de la Loire

22 mai 2025
Espace Mayenne
LAVAL



BIBLIOGRAPHIE

Secret et discrétion professionnels ; le partage d'informations dans le champ social et médico-social

BOUDJEMAÏ, Michel
Wolters Kluwer France, 2015, 199 p.

Secret(s) en soins palliatifs

COMPARIN-AINARD, Véronique
Médecine palliative, 08/2011, Vol.10 n°4,
p.157-160

La place des proches d'une personne en fin de vie dans la relation de soin

DIONISI-PEYRUSSE, Amélie
Droit, Santé et Société, 2023, 2023/4, p.40-47

Le secret professionnel, le sanitaire et le social

DUPONT, Marc
Soins cadres, Elsevier Masson, 11/2017,
n°104, p.25-27

Confidentialité et secret professionnel

PONTE, Carène
Soins aides-soignantes, 09/2017, n°78, p.28-29

Confiance et confidentialité [Chapitre 2 : du soin aux soins palliatifs]

RICOT, Jacques
In *Penser la fin de vie* ; l'éthique au cœur d'un choix de société / Ricot, Jacques. Presses de l'EHESP - Hygée, 2019, 2^e édition, p.78-84

L'éthique du secret médical

SICARD, Didier
In *L'éthique médicale et la bioéthique* / Sicard, Didier. PUF, Presses Universitaires de France, 2022, p.78-82

Les dérogations au secret professionnel

SOUPLET-VANPOUILLE, Isabelle
Revue de la pratique avancée, 04/2023, Vol.4 n°2, p.69-70

Le casse-tête du « secret partagé » à l'hôpital

TAUBE, Raymond
Actualités sociales hebdomadaires, 09/2024, n°3319, p.54-55

Secrets de famille, mode d'emploi

TISSERON, Serge
Ramsay, 1996, 132 p.